
AVIS PUBLIC

DÉCOUPAGE DU TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DU PAYS-DES-BLEUETS EN CINQ DISTRICTS

L'adoption de la Loi 40, par l'Assemblée nationale du Québec, le 8 février 2020, modifie la Loi sur l'instruction publique et prévoit les différentes étapes de désignation des membres des premiers conseils d'administration des « centres de services scolaires », lesquels seront en vigueur le 15 juin 2020.

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné :

- Que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets a procédé au découpage de son territoire en cinq districts;
- Qu'au moins une école est située dans chacun des districts;
- Que dans la mesure du possible, nous avons favorisé une répartition équitable du nombre d'élèves dans chacun des districts;
- Que chaque district est décrit par la liste des établissements d'enseignement qui y sont situés (ci-dessous);
- Que le directeur général a consulté le comité de parents concernant le découpage des districts;
- Que le directeur général a informé le comité de parents du découpage des districts.

Chacun des cinq districts est ainsi constitué :

DISTRICT 1	
Des Deux-Lacs	56
Boisjoli	46
De la Rivière	66
Benoît-Duhamel	354
Jolivent	128
L'Arbrisseau	51
Cité étudiante	623
Cité étudiante La Chesnaie	10

TOTAL : 1334 élèves

DISTRICT 2

Notre-Dame	336
Jeanne-Mance	115
Pie XII	80
Jean XXIII	27
Saint-Lucien	31
Polyvalente des Quatre-Vents	726

TOTAL : 1315 élèves**DISTRICT 3**

Maria-Goretti	107
Carrefour étudiant	151
Hébert	319
Monseigneur Bluteau	324
Sainte-Marie	290

TOTAL : 1191 élèves**DISTRICT 4**

Sainte-Lucie	159
Notre-Dame-de-Lourdes	84
Sacré-Cœur	187
Sainte-Thérèse	435
La Source	23
Les Prés Verts	37
Polyvalente de Normandin	404

TOTAL : 1329 élèves**DISTRICT 5**

Saint-Louis-de-Gonzague	73
Notre-Dame-des-Anges	516
Bon-Pasteur	106
Le Tournant	58
Polyvalente Jean-Dolbeau	422
Secondaire Des Chutes	330

TOTAL : 1505 élèves

Donné à Dolbeau-Mistassini, le 9^e jour de mars 2020.

La secrétaire générale,

Annie Tremblay, avocate
Service du secrétariat général et des communications